

## risques technologiques

### définition du risque

Un **risque industriel** majeur est lié à un événement accidentel mettant en jeu des produits ou des procédés dangereux employés au sein d'un site industriel. Il peut entraîner des conséquences immédiates graves pour le personnel, les riverains, les biens ou l'environnement.

L'exploitation des établissements concernés est conditionnée à la délivrance d'une autorisation, puis fait l'objet de contrôles réguliers afin de s'assurer que l'exploitant respecte les règles de sécurité. Ces mesures permettent ainsi de prévenir les risques d'accident. Les principales manifestations du risque industriel sont :

- l'incendie de produits inflammables dont les effets de brûlure peuvent se trouver aggravés par des problèmes d'asphyxie liés à l'émission de fumées toxiques ;
- l'explosion de mélanges (accidentels) particulièrement réactifs dont les effets peuvent être à la fois thermiques (brûlures) mais aussi mécaniques du fait de l'onde de choc et de la projection d'objets solides ;
- l'émission puis la dispersion dans l'air, l'eau ou le sol de produits dangereux toxiques en cas d'inhalation, ingestion ou contact cutané.

### Définition du risque nucléaire

En cas d'accident nucléaire majeur, les risques liés à un relâchement important de substances radioactives dans l'environnement sont de deux ordres :

- Un risque d'exposition externe, à distance ou au contact, dû au rayonnement émis par le nuage radioactif et par le dépôt au sol de ce nuage.
- Un risque d'exposition interne en cas d'inhalation d'air contaminé au passage du nuage radioactif, d'ingestion de produits alimentaires contaminés ou de transfert de produits radioactifs au travers d'une blessure cutanée.

Les conséquences pour l'individu sont fonction de la dose absorbée (durée d'exposition, nature et proximité des substances radioactives, conditions météorologiques...). On limite :

- Le risque d'exposition externe à distance (nuage radioactif) par la mise à l'abri dans un bâtiment fermé et le risque d'exposition au contact (dépôt sur le corps) par un simple lavage, l'eau entraînant les particules radioactives,
- Le risque d'exposition interne par un traitement médical préventif (comprimé d'iode) ou curatif approprié.

### Le Transport de Matières Dangereuses

(TMD). Les risques majeurs associés au transport de substances dangereuses résultent des possibilités de réactions physiques et/ou chimiques des matières transportées en cas de perte de confinement ou de dégradation de l'enveloppe les contenant (citernes, conteneurs, canalisations, colis...).

Ces matières dangereuses peuvent être inflammables, explosives, toxiques, corrosives ou radioactives....

Les principaux dangers liés aux TMD sont identiques à ceux évoqués dans le cadre du risque industriel ou nucléaire.

- Communes concernées par le risque nucléaire.
- Communes concernées par le risque industriel.



(source DDIRM, 2004)

### Les manifestations en Seine-Maritime et Les mesures de prévention

En Seine-Maritime, l'industrie est caractérisée par l'importance de son secteur d'activités chimiques et pétrolières. La Seine-Maritime est un des premiers départements français en nombre d'établissements classés SEVESO 2 (directive européenne).

Prévention: des plans de secours sont élaborés par les industriels et le Préfet afin d'organiser préalablement les mesures d'urgence nécessaires :

- le Plan d'Opération Interne (POI), développé par l'exploitant, prévoit l'organisation de la sécurité des personnels, du site industriel et la lutte contre tout incident ou accident interne à l'établissement ;
- le Plan Particulier d'Intervention (PPI) ou le cas échéant le Plan de Secours Spécialisé (PSS) prévoit l'organisation des secours publics lorsque l'accident est susceptible d'avoir des répercussions à l'extérieur du site industriel. Le PPI et le PSS sont élaborés par le Préfet en concertation avec les services spécialisés, l'industriel et les maires concernés.

Les sites industriels les plus importants sont situés, pour nombre d'entre eux, le long de la Seine. Les effets d'un accident majeur dans un de ces sites peuvent atteindre tout ou partie d'une ou plusieurs communes avoisinantes.

En Seine-Maritime, deux centrales nucléaires sont en activité à Paluel et Penly.

Prévention : afin de minimiser les conséquences d'un éventuel accident nucléaire, des mesures sont prises au travers d'une réglementation rigoureuse. De plus :

- des plans de secours sont élaborés et mis en œuvre par l'industriel (Plan d'Urgence Interne - PUI) ou par le Préfet (Plan Particulier d'Intervention - PPI) lorsque l'accident peut avoir des conséquences en dehors du site ;
- des exercices et des simulations permettent de vérifier l'efficacité de ces plans ;
- des comprimés d'iode sont mis à la disposition des populations proches des centrales nucléaires.

En Seine-Maritime, les transports de matières dangereuses s'effectuent par routes, voies ferrées, fluviales, maritimes ou par canalisations.

Prévention : une réglementation rigoureuse porte sur :

- la formation des personnels de conduite ;
- la construction de citernes, de canalisations selon des normes établies avec des contrôles techniques périodiques ;
- l'identification et la signalisation des produits dangereux transportés : code de danger, code matière, fiche de sécurité...
- l'élaboration de plans de secours par les services de l'État et mis en œuvre en cas d'incident ou accident.

Toutes les communes traversées par un axe de circulation ou une voie ferrée, bordées par la Seine ou sur le littoral, sont soumises à ce risque.